

LA LETTRE DE **megève**



SCOLAIRE
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE RENTRÉE

ASSOCIATIONS
AU CŒUR DU PATRIMOINE

L'EAU, ENJEU DE DEMAIN
DES RESTRICTIONS PRÉVENTIVES

TOURISME
RETOUR SUR L'ÉTÉ

SOMMAIRE

| | | | |
|-----------------------------------|----|-------------------------------|----|
| ▷ SCOLAIRE - ENFANCE | 04 | ▷ TOURISME | 22 |
| ▷ ENVIRONNEMENT | 10 | ▷ SITOM | 24 |
| ▷ TRAVAUX | 12 | ▷ NOS ÂINÉS | 25 |
| ▷ PALAIS | 14 | ▷ COUP D'ŒIL SUR L'ACTU | 26 |
| ▷ ASSOCIATIONS | 16 | ▷ VIE POLITIQUE | 29 |
| ▷ CULTURE | 18 | ▷ ÉTAT CIVIL | 30 |
| ▷ CONCOURS DE FLEURISSEMENT | 20 | ▷ PRATIQUE | 31 |



SCOLAIRE P.04



PALAIS P.14

LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°49

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brêches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Crèche de Megève, Charline Meslin, Élodie Bouffay, Fabienne Cordet-Evrard, Simon Garnier, Gabriel Zacharski, Antoine Barbot, Marie Bougault, Angélina Regard, Bertrand Weigle), Christophe Bougault-Grosset, Les Mailles et Béguines, SG Architecte, SITOM des vallées du Mont-Blanc, CCPMB - Rézo Pouce®, Atelier Robert Doisneau, Anne-Emmanuelle Thion, Adobe Stock, DR.



LABELS



MEGÈVE SOUTIENT





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
MAIRE DE MEGÈVE
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE DE LA CCPMB

Cet été, Megève a connu des épisodes de canicule exceptionnels avec des pics de chaleur associés à une sécheresse qui n'avaient pas été observés jusqu'alors. Même durant les années 1976 et 2003, la situation n'avait pas été si sévère.

L'eau, notre ressource naturelle, plus que jamais à préserver.

Le déficit hydrique s'est fait ressentir dans notre approvisionnement en eau potable. Il a fallu pomper dans la nappe de Cassioz en fin d'été, ce qui est très rare à cette période de l'année car l'étiage se situe généralement de fin décembre à mi-janvier.

Nous anticipons déjà des actions pour cet hiver.

Au printemps, nous avons lancé l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux qui définira très certainement prochainement des actions à mener pour assurer la bonne gestion de l'eau potable mais également de nos ressources.

Mais l'annulation de la coupe du monde de ski cross est une des premières mesures que j'ai dû prendre, ce très bel événement ponctuel nécessitant malheureusement d'importants volumes d'eau.

L'énergie est un autre sujet qui attire toute notre attention pour les mois prochains.

Les prix ont fait un bond important, cela ne peut pas vous avoir échappé. La construction du prochain budget communal en tiendra bien évidemment compte.

Le gouvernement prévoit une baisse prochaine, mais les prix resteront vraisemblablement à un niveau plus élevé qu'avant la crise. Les modèles économiques devront être revus à court et moyen terme, en intégrant ce coût élevé de l'énergie.

Bien qu'une prise de conscience et un travail de fond aient déjà été entrepris depuis plusieurs années maintenant, nous allons nous atteler à encore améliorer la sobriété énergétique de la collectivité. L'ensemble des services communaux intègre dans chacun de nos projets les normes environnementales améliorant la performance énergétique et le confort des constructions, tout en diminuant leur impact carbone. La rénovation du Palais, qui vient de débuter, s'inscrit bien évidemment dans cette dynamique.

Pour cet hiver, les exploitants des remontées mécaniques déployeront également un plan de sobriété à plusieurs niveaux qui sera activé d'un point de vue national en fonction de la consommation.

Des efforts seront demandés à tous, particuliers, professionnels, socioprofessionnels.

Ensemble adoptons des gestes responsables !



SCOLAIRE

RENTRÉE DES CLASSES

▷ UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Après un été riche d'activités, les enfants ont, chacun de leur côté, fait leur grande rentrée, la première depuis 2019 sans protocole Covid particulier. L'occasion de partager de nouveau les échanges tant appréciés d'un début d'année scolaire et de balayer les nouveautés...

Il est de tradition, quelques jours après chaque rentrée scolaire, que Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève et Marika Buchet, adjointe déléguée aux affaires scolaires, rendent visite aux petites sections de maternelles. Une manière de souligner cette étape marquante dans la vie de nos tout-petits par la remise d'un cadeau.

Ainsi, jeudi 8 septembre, les 25 nouveaux élèves des écoles Henry Jacques le Même et Saint Jean-Baptiste ont reçu un sac et une peluche à l'effigie de Billy Bosteau, rapidement cajolée et adoptée, des mains des deux élues. Un moment privilégié ponctué des anecdotes de rentrée de chacun des enfants, qu'elles affectionnent tout particulièrement. La commune souhaite une belle année scolaire à ces nouveaux écoliers !



Et parce que nous avons tendance à oublier que les enfants ne sont pas les seuls à faire leur rentrée, 3 semaines après la reprise, la municipalité a convié les anciens professeurs et nouveaux venus au traditionnel pot des enseignants, qui avait dû être reporté pendant 2 ans. Ainsi, mardi 20 septembre, professeurs, directeurs et principaux des deux groupes scolaires, élus, agents des services enfance-jeunesse et partenaires de la vie scolaire ont pu se retrouver pour un temps de partage autour des thématiques de rentrée, en présence également de la nouvelle inspectrice de la circonscription du Pays du Mont-Blanc, Madame Galineau.

Les effectifs scolaires de la rentrée 2022

| | | |
|-----------------------------|-----|------------|
| ÉCOLE HJLM | 109 | 6 classes |
| ÉCOLE SJB | 166 | 6 classes |
| COLLÈGE EMILE ALLAIS | 282 | 12 classes |
| COLLÈGE SAINT JEAN BAPTISTE | 240 | 11 classes |

L'occasion de saluer d'un discours de remerciements Blandine Bonaventure, jeune retraitée, qui a été professeure des écoles au sein de l'établissement Saint Jean-Baptiste pendant 35 ans (cf Lettre de Megève n°45) et Laurence Vella, assistante d'éducation du collège Saint Jean-Baptiste 12 années durant, mais aussi de Dominique Marx et Isabelle Martinez successivement principaux du collège Emile Allais. Martine Woehrling, ATSEM à l'école Henry Jacques le Même pendant 20 ans, prend désormais le chemin de Notre-Dame-de-Bellecombe. Les nouveaux arrivants ont pu également être présentés, parmi eux, Rémy Poux, principal du collège Emile Allais et trois nouveaux professeurs du même établissement.



Les sorties « Collèges en refuge »

Pour bien débuter l'année et créer une cohésion de groupe entre les nouvelles classes, les élèves de 6^e des établissements Saint Jean-Baptiste et Emile Allais ont participé aux sorties « Collèges en refuge » respectivement à Bostan mercredi 7 et à Moëde-Anterne, lundi 19 septembre. Au programme : randonnée, nuit en refuge et découverte des espaces naturels. Un moment hors du temps que chacun a pu apprécier malgré les aléas climatiques de la saison !



Une nouvelle direction au collège Emile Allais

Du côté des plus grands, parents et collégiens ont pu faire la connaissance de Monsieur Rémy Poux, nouveau principal du collège Emile Allais. Ayant commencé sa carrière en tant qu'enseignant, il a ensuite exercé les fonctions de principal adjoint à Annecy, Sallanches et, depuis 2019, au collège Frison-Roche de Chamonix. À la tête de l'établissement, dans un premier temps pour un an, sa nomination pourrait être prorogée à l'issue de l'année scolaire.

Riche de ses expériences passées, il a pour dessein de travailler de concert avec les équipes enseignantes et administratives déjà présentes ces dernières années afin de conserver les effectifs et maintenir des conditions d'études optimales.

En effet, en raison d'une hausse du nombre d'élèves, une classe supplémentaire de 5^e a pu être ouverte en cette rentrée signifiant ainsi un retour à 12 classes, soit 3 classes par niveau.



Transport scolaire : le maintien du circuit de la Mottaz

Le transport scolaire est une compétence détenue par la région. Cependant, la municipalité a fait le choix, au travers sa participation à hauteur de 20.418€ pour l'année 2022/2023, de maintenir le circuit du Mont de la Mottaz afin de permettre à 7 enfants de bénéficier d'une solution de déplacement pour se rendre dans leur établissement. D'un coût global de 59.716,26€, la contribution financière de la commune était une condition sine qua non à la sauvegarde de ce service.

Actu agenda Une soirée impro-débat

Mardi 18 octobre, le secteur Jeunesse de la commune organise une nouvelle soirée impro-débat autour de thèmes prégnants dans l'univers des adolescents : addictions, sexualité, réseaux sociaux, écrans...

Sous forme de saynètes jouées par la Cie PDG et commentées par une psychologue, Mélodie Rassat, les sujets sont abordés avec humour avant un temps d'échange entre les différents interlocuteurs, suivi d'un buffet à partager. Rendez-vous à 19h à l'auditorium de la médiathèque, entrée libre.

Comment nos enfants ont occupé leur été ?

Le programme de l'été a été bien chargé pour nos adolescents. Il a commencé par le chantier jeunes du Chalet des Frasses auquel 6 élèves, filles comme garçons, de 16 à 17 ans ont pris part.

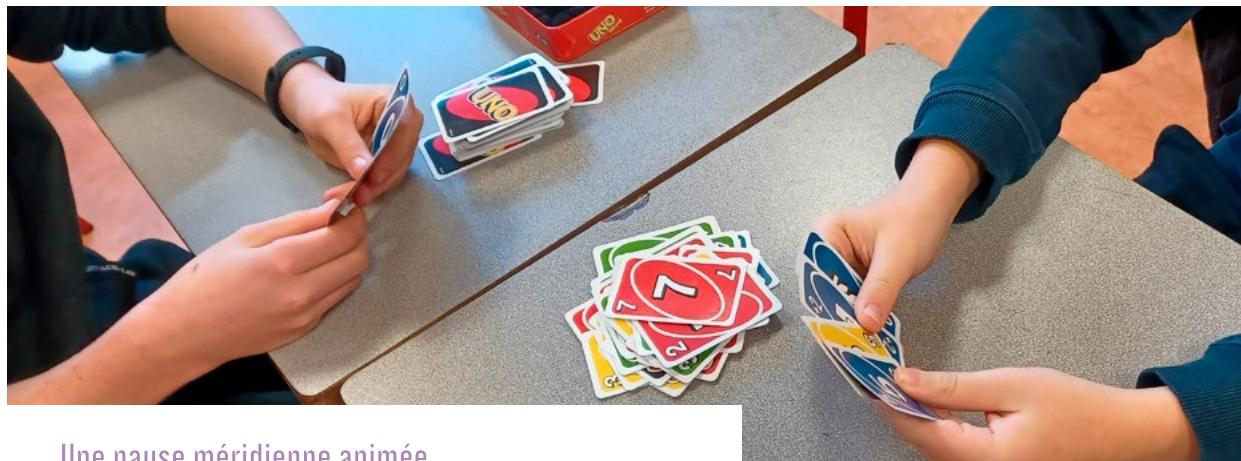
Motivés par la rénovation du patrimoine agropastoral de Megève et l'opportunité de bénéficier, pour certains, de leur 1^{re} expérience professionnelle rémunérée, Anthony, Hugo, Timéo, Achille, Ilona et Liv ont été encadrés par des agents des services montagne et techniques. Logistique, maniement de la pelle, menuiserie et charpente, travail du béton, espaces verts... lors de 3 sessions réparties sur les mois de juillet et août, ils ont pu découvrir un large éventail de missions. Enthousiasmés par cette initiative, certains regrettent, de par leur âge, de ne pouvoir participer l'année prochaine tandis qu'Anthony et Hugo avaient déjà signé cet été pour leur 2^e année, enchantés par leur expérience passée.



Parallèlement, d'autres jeunes profitaient d'un agenda débordant d'activités pendant leurs vacances : journée aquatique au Vitam Parc, karting, pique-nique au lac de Passy, ramassage de déchets, sortie à Walibi... entrecoupées par des après-midi au local Meg'Ados, installé pour l'été au bâtiment de l'autogare. Du 25 au 29 juillet, le séjour tant attendu chaque année, a mené nos enfants à Évian : 10 ados et 12 petits de 7 à 10 ans ont vécu une semaine en mode aquatique : paddle, kayak, voile, piscine, visite guidée de la ville avec en point d'orgue une soirée « boum ».



À Meg'Loisirs, le planning a été tout aussi intense : piscine, lasergame, parcours aventure, tennis, yoga... le mois de juillet était placé sous le thème de la météo et du marché, thème au cœur de la représentation qu'ont donnée les enfants vendredi 29 juillet à l'auditorium du Palais. Août s'est dessiné entre « Terre et Mer » avec un programme tout aussi rafraîchissant !



Une pause méridienne animée

Charline, responsable du service Jeunesse, fait son retour au sein des collèges sur le temps du déjeuner. Ateliers « jeux de société », temps d'échange... après une première édition convaincante sur l'année 2021-22, les élèves attendaient tous avec impatience la reprise de ce moment privilégié, le lundi au collège Emile Allais et le vendredi à Saint Jean-Baptiste.

Les vacances de la Toussaint

Questionnés via les réseaux sociaux sur ce que les adolescents aimeraient faire pendant leurs vacances, le service Meg'Ados a peaufiné le programme en fonction de leurs réponses. Katapult Park, Karting, Vitam Parc... Des activités, des animations sans oublier les sorties tant attendues pour se retrouver entre amis hors des temps scolaires et profiter de moments de partage. De son côté, Meg'Loisirs embarquera les enfants pour un voyage « dans un monde imaginaire » avec de nombreux ateliers et surprises déclinés sous ce thème et une journée inter-centres avec Combloux.

Les mercredis chez Meg'Loisirs

Le service périscolaire prend la relève de l'école tous les mercredis de l'année scolaire avec des thèmes différents selon les périodes. De 3 à 11 ans, il accueille les enfants à la journée ou demi-journée. Dernière thématique abordée, « la ferme » avec des animations adaptées aux petits et aux plus grands mais aussi des ateliers d'anglais avec les Jeunes Diplomates.



L'application mobile du bien manger et de l'anti-gaspillage

Les services restauration et périscolaire de la commune s'engagent dans une démarche éco-responsable et participative avec l'utilisation d'une nouvelle application mobile BL.repas. Cette solution numérique permet d'optimiser la gestion des repas servis au restaurant scolaire afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de garantir plus de transparence sur la qualité. Sur le terrain, Christina, notre animatrice interroge tous les jours les enfants de l'école Henry Jacques Le Même sur ce qu'ils ont apprécié au repas. Ces derniers votent en levant le pouce de manière à évaluer leur satisfaction. L'animatrice recueille alors un avis global pour communiquer objectivement avec la cuisine et la diététicienne. Une remarque peut également compléter la notation. Grâce aux retours des enfants et au suivi des déchets, visibles sur l'interface, l'animatrice, le responsable des achats, le chef de cuisine, la responsable restauration, la diététicienne et la gestionnaire peuvent communiquer en temps réel les résultats avec les élus et suivre l'évolution des mesures prises afin d'améliorer les indicateurs de performance.



Programme de l'automne

À suivre sur les pages FB et Instagram de Meg'Ados !

Renseignements et inscriptions
Guichet Enfance - Jeunesse

Tél. 04 50 58 77 84 | service.enfance@megève.fr



ENFANCE

LA CRÈCHE

► UN CADRE ÉPANOISSANT POUR L'ENFANT

La commune, ces dernières années, a élargi les plages d'ouverture de ses différentes infrastructures, pour certaines à l'origine saisonnière. Elle exploite aujourd'hui leurs capacités d'accueil au maximum afin de satisfaire la majorité des demandes.

Trouver un mode de garde adapté pour son bébé semble parfois relever du parcours du combattant. Megève, disposant de peu de modes d'accueil individuels, la pression sur ses différentes structures est donc conséquente. Réparties entre la micro-crèche et la grande crèche, 110 familles bénéficient ainsi de ce service communal.

Depuis plus de 5 ans, les demandes n'ont eu de cesse d'augmenter et d'évoluer. Détenant un agrément de 10 places à la micro-crèche « Les Fripouilles », de 43 au multi-accueil « La Grande Crèche », complétées par 10 berceaux en micro-crèche touristique « Les P'tites Frimousses », le service enfance peut profiter d'une autorisation de hausse de sa capacité de l'ordre de 15%, une marge qu'elle exploite désormais à l'année, du fait des demandes croissantes.

L'offre s'est également adaptée aux besoins particuliers de la vie en station : les structures fonctionnent les week-ends en saison d'hiver, les samedis d'été et ouvrent toute l'année sans période de fermeture, hors semaine de formation des équipes à l'Ascension.



Sur quels critères est admis votre enfant ?

Une règle est à retenir pour les futurs parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant en crèche : plus tôt vous constituerez et déposerez votre dossier, plus vous aurez de chance de le voir aboutir à une inscription. Il n'est pas prématuré, dès le premier trimestre d'une grossesse, de se soucier de ce point primordial. Les résidents de Megève, Praz-sur-Arly et Demi-Quartier sont prioritaires dans le traitement des dossiers. En effet, depuis 2007, la municipalité a signé une convention avec ses communes voisines concernant l'accueil de leurs petits habitants. À ce titre, tous les 4 mois, les deux villages versent une subvention à Megève afin de régler la part qui leur incombe.

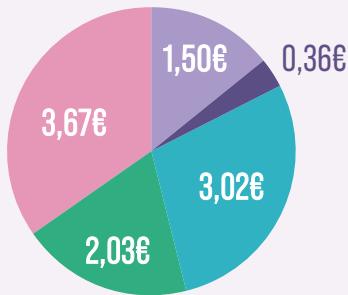
En termes de priorité, suivent ensuite les personnes imposables sur Megève, puis les travailleurs et enfin les personnes vivant en dehors des 3 communes ci-dessus énoncées. À savoir : au cas où une famille serait amenée à déménager, l'enfant a la possibilité de rester dans la structure de manière à terminer son parcours pré-scolaire dans des conditions idéales. L'âge des bambins peut aussi être un critère de sélection. Les groupes étant adaptés par créneaux d'âge, une place peut donc être libre dans une section alors même qu'une autre serait complète. La date de dépôt du dossier entre également en compte dans la hiérarchisation des demandes.

La CAF (Caisse Allocations Familiales) veille à encourager la priorisation dans certains cas particuliers tels que le handicap, l'insertion professionnelle, la gémellité...

Une fois le dossier enregistré, le service prend attaché auprès des familles puis les contacte à nouveau après la commission pour s'assurer des besoins, afin d'établir un contrat et fixer l'adaptation. L'accueil peut alors débuter dans les meilleures conditions pour les heureux bambins.

LE COÛT D'UNE JOURNÉE EN CRÈCHE

En 2021, une heure à la Grande Crèche a un coût de 10,58€ dont la répartition est :



- Part de la commune
- Participation des familles
- Part PSU (prestation service unique)
- Part CTG (convention territoriale globale)
- Aide Covid

Services en ligne :

Retrouvez les informations et dossier d'inscription directement en ligne sur le site mairie.megeve.fr, menu « les services de la commune », onglet « Enfance et Jeunesse ».

Coordinnées à retenir pour toutes vos démarches :
petite.enfance@megeve.fr

Info plus :

2 commissions par an, au printemps et à l'automne.



mairie.megeve.fr



Des jeux au grand air

Parce que s'éveiller tout en profitant du grand air est bénéfique pour vos enfants, la crèche dispose de 2 zones de jeux, équipées de modules fixes, véhicules et toboggans. Elles sont également agrémentées de jeux sonores, d'ateliers de manipulation, tunnels mais aussi vélos, tricycles et, nouveauté, de draisiniennes offertes cet été par l'organisation du Tour de France. De quoi s'épanouir tout en profitant des joies de l'extérieur !

L'EAU, ENJEU DE DEMAIN

► DES RESTRICTIONS PRÉVENTIVES

Alors que la commune de Megève se situe en amont du bassin versant de l'Arly, cet été, la municipalité a fait le choix de convenir de restrictions renforçant celles imposées par la préfecture. Que doit-on craindre pour les mois à venir ?

Bénéficiant d'une eau de qualité et d'une ressource riche en apparence, la commune, via son service de régie des eaux, s'applique à sauvegarder cette dotation naturellement exceptionnelle. Les capacités ne s'avèrent pas illimitées et des épisodes de sécheresse tels que rencontrés cet été peuvent affaiblir la ressource, qui plus est sur des périodes estivales où la consommation se trouve supérieure aux débits des ressources.

Dans la méconnaissance du niveau précis de fréquentation sur le mois d'août et au vu de la persistance annoncée de l'épisode de chaleur, afin d'éviter de devoir pomper dans les nappes phréatiques, la municipalité faisait le choix de prendre un arrêté exceptionnel de limitation

des usages de l'eau, qui venait compléter les restrictions préfectorales en cours depuis début juillet et toujours en vigueur au moins jusqu'à fin octobre.

Arrosage des pelouses, des massifs et jardins potagers (sauf de 20h à 9h), remplissage et vidange des piscines, lavage de véhicules, nettoyage des voiries et trottoirs... autant d'interdictions et limitations qui ont permis d'éviter l'effondrement de la ressource bien que la consommation ait été, sur certains jours, plus importante que le volume entrant. En effet, alors que le niveau des précipitations sur les premiers mois de l'année était déjà faible, en juin, juillet et août, il n'a été que de 211 millimètres, un seuil bas jusque-là jamais atteint mais déjà frôlé en 2018 et approché en 2009.

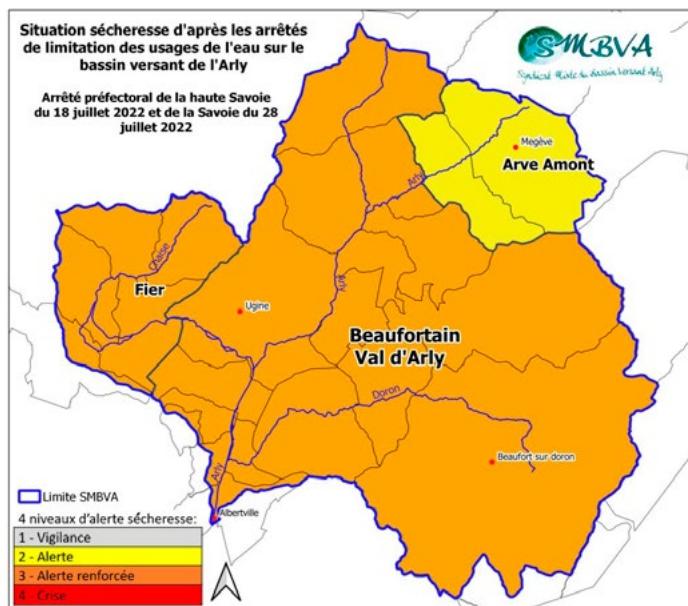
Précipitations en mm
de juin à août



Une situation en amont du bassin

Megève est située en tête du bassin versant de l'Arly, ce qui la rattache d'un point de vue hydrographique, non pas à la Haute-Savoie mais à la Savoie. Son positionnement en amont des autres communes a donc un impact important sur tout le bassin, notamment du fait de nos rejets.

Cet été, pendant la période de sécheresse, bien que nous n'ayons été qu'en vigilance jaune, soit au niveau d'alerte, les autres villages situés en Beaufortain Val d'Arly connaissaient une alerte renforcée. Décider de restrictions sur les usages de l'eau assurait également une préservation de la ressource pour ces communes en aval déjà plus fortement impactées.



Aujourd'hui, même si la commune a fait le choix, fin août, de lever l'arrêté municipal parce que la différence entre la consommation et les entrées était excédentaire, la ressource reste fragile. L'automne est généralement une période de renflouement des réserves, ce qui peut laisser présager une situation sereine. Cependant, la commune reste attentive aux évolutions des niveaux et n'hésiterait pas à prendre de nouvelles mesures si cela s'avérait nécessaire.

Pourquoi est-il autorisé d'arroser à certaines heures ?

Il n'est pas rare de voir notifier des restrictions en termes d'horaires pour l'arrosage des plantations et pelouses alors que de prime abord, on pourrait s'interroger sur la pertinence de cette autorisation. Un phénomène physique très simple explique le choix de ces horaires : l'évaporation de l'eau qui est importante aux heures les plus chaudes de la journée. L'arrosage devient alors inefficace.

Le signalement des périmètres de protection

Grande Fontaine, Cassioz, Riglard, Planay... des panneaux ont été installés en zones de captage d'eau potable pour signaler les périmètres de protection. Nous vous invitons à être vigilants afin d'éviter tout risque de pollution.



Des gestes pour préserver la ressource

Tout au long de l'année, la régie des eaux réalise un travail de surveillance et de recherche des fuites sur le réseau public. Les différents chantiers de reprise facilitent cette tâche grâce au remplacement des canalisations vieillissantes, cependant, il incombe aux usagers de faire vérifier les installations sur leur propriété.

Cet été, plus particulièrement, le Golf du Mont d'Arbois a décidé de réduire de 70% son arrosage, avant même que l'arrêté municipal, qui obligeait à une diminution de l'ordre de 60% ne soit effectif.

Du côté du Palais, l'arrosage des pelouses a été entièrement supprimé tandis que la turbine, dont la mise en route est autorisée ou non par la régie des eaux en fonction du niveau de la ressource, avait été arrêtée depuis plusieurs mois. Pour le nettoyage des espaces aquatiques, les rotations ont été diminuées avec une limitation de l'usage de l'auto-laveuse et la suppression du jet d'eau. Après consultation de l'ARS (Agence Régionale de Santé), les pédiluves ont été maintenus mais le flux continu des douches extérieures a été limité. Le flux à la plaine de jeux aquatique et au pentagliss a été coupé quand les espaces n'étaient pas fréquentés.



TRAVAUX

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

► LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

Travaux de voirie et réseaux

Rue Muffat de Saint Amour et Saint François de Sales

Automne 2022 et printemps 2023

Dans la continuité du chantier de la RD1212, la rue du Général Muffat de Saint Amour a fait l'objet d'une réfection des réseaux d'eaux pluviales et d'un aménagement permettant d'harmoniser la circulation entre le Palais et le village, depuis le Jardin Alpin. La reprise des surfaces et la création de stationnements sur la partie droite de la rue s'est achevée au début de l'été 2022 et est complétée, cet automne, par la reprise de la voie piétonne sur le côté gauche. L'éclairage public sera également modifié. La CCPMB (Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc) va aussi installer trois conteneurs semi-enterrés à côté de l'ancien mazot qui sera réhabilité en local à destination des cartons.

Le chantier dans sa globalité sera achevé au printemps 2023 par les interventions concernant la rue Saint François de Sales. Elles consisteront en une modification des trottoirs et un réaménagement des surfaces et devraient être achevées en une seule phase de travaux.

Budget total (intégrant la RD1212) : 2.070.000 € TTC

Subvention Départementale



Au titre du CDAS 2020, le Conseil Départemental a accordé une subvention de l'ordre de 65.090€ pour l'aménagement de la RD1212 et de la rue Muffat de Saint Amour.

L'escalier du Prieuré

Automne 2022

L'état d'altération des pierres de l'escalier du Prieuré nécessitait, depuis plusieurs années, une reprise globale de la structure. Après sa dépose complète, l'escalier a été reconstruit à l'identique.

BUDGET : 45.349,49 € TTC



Subvention Départementale



Au titre du CDAS 2021, le Conseil Départemental contribue aux travaux de reprise de l'escalier du Prieuré à hauteur de 19.853,50 €.

Amélioration/Rénovation de bâtiments communaux

Bâtiments La Récré et le Glapet

Printemps et automne 2022

Les deux bâtiments étaient concernés par une rénovation thermique avec un remplacement des menuiseries, une isolation extérieure et une rénovation de la chaufferie et du système de ventilation. Les travaux de la Récré ont été réceptionnés fin septembre tandis que ceux du Glapet devraient s'achever courant novembre.

BUDGET : 350.000 € pour les 2 bâtiments



Subventions

Au titre du CDAS 2021 et dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du bâtiment La Récré, le Conseil Départemental a octroyé une aide de l'ordre de 130.000 €. Des subventions de 61.050 € par le Syane et de 21.000 € par le département avaient déjà été accordées pour Le Glapet.

Projet de regroupement des écoles HJLM

Printemps 2023

Le regroupement des deux niveaux de l'école élémentaire Henry Jacques le Même est au cœur d'un projet global engageant également la restructuration et transformation de la Fondation Morand Allard en une auberge pédagogique, ZEE Auberge, qui accueillera un centre de formation aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie. L'intégralité du dispositif a fait l'objet d'une consultation pour un bail à construction, attribué à la « SAS Centre de formation des métiers d'Hôtellerie Restauration Megève ». La maternelle HJLM va donc être réunie avec l'élémentaire, en une seule et même structure afin d'accueillir dans leur ancien bâtiment la cuisine centrale et une salle de restauration. Une optimisation de l'ensemble scolaire public qui s'appuie également sur une rénovation énergétique du patrimoine. Les dates clés à retenir et l'intégralité du projet seront présentés lors d'une prochaine réunion publique.

La réunion publique sur le projet de regroupement scolaire se déroulera le jeudi 17 novembre 2022, à 19h à l'auditorium du Palais.

Mairie

Automne 2022 – hiver 2023

Dès le mois de septembre, la phase de déconstruction et de désamiantage a débuté, y compris avec le retrait d'une bonne partie des planchers. Les structures maîtresses ont été conservées et les zones désamiantées confinées au fur et à mesure. Cette phase devrait être terminée pour la fin du mois de novembre. Parallèlement, l'approvisionnement en matériau, notamment pour l'achèvement des planchers et des éléments de gros œuvre a été réalisé en amont de l'hiver pour ne pas interférer avec la saison touristique. Les installations de sécurisation extérieure du bâtiment seront également repliées. Les consultations d'entreprises pour la reconstruction intégrale du toit sont lancées mi-octobre, incluant également celle pour la réhabilitation intérieure. Cette phase de travaux devrait débuter en avril 2023 et se terminer au printemps 2024. Les travaux de réfection des façades seront entamés également au mois d'avril 2023. L'aspect extérieur sera repris à l'identique.

BUDGET PRÉVISIONNEL : 2.991.130 € HT



Subventions

La commune bénéficie de diverses subventions pour la réfection du bâtiment de la Mairie :

- 400.871 € de la part de l'Etat au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local).
- 1.000.000 € de la part du Département.
- Une demande de fonds européens FEDER sur la programmation 2021-2027 sera formulée dès l'ouverture de l'appel à projet (courant 2023).



LE PALAIS

RÉAMÉNAGEMENT DU PALAIS

▷ UNE COHABITATION EFFICACE ENTRE TRAVAUX ET EXPLOITATION

Authentique pôle de vie à Megève, le Palais avait pour objectif de maintenir l'ouverture de ses espaces pendant les différentes phases de travaux. Un pari réussi cet été et qui s'annonce sous les meilleurs auspices pour les saisons à venir.

Les interventions cet été ont concerné principalement l'ancienne salle des Congrès qui a pour dessein d'accueillir un plateau sportif multi-fonctions. Les entreprises ont terminé de débarrasser les derniers matériaux et structures de manière à laisser une zone totalement libérée en vue des travaux du toit dont l'état de dégradation avancée avait été relevé lors d'un précédent diagnostic. Ainsi, fin août, l'étanchéité et l'isolation intérieure ont été ôtées et des filets de protection ont été accrochés pour permettre d'intervenir en toute sécurité dans le démontage progressif des bacs acier. Une opération qui a débuté mi-septembre et qui s'annonce pour un mois et demi environ. Une isolation performante et une nouvelle toiture seront posées, du même type que l'installation historique, avec pour ambition une certaine pérennité. Une étude de structure, préalable au choix définitif du matériau, permet d'envisager une éventuelle installation de panneaux solaires dans le futur.

Parallèlement, après l'installation de cloisons de protection, le chantier de création d'une placette à la jonction de la galerie nord et de la passerelle a été engagé mi-septembre. Après destruction de l'ancien escalier d'accès à la salle, les différents modules ont été implantés afin de créer un bel espace de rencontres. Le Spa fermera pendant la durée de ces interventions avant une réouverture aux vacances de la Toussaint, période à laquelle cet aménagement devrait être achevé.

La délocalisation du local patins et de son accueil à proximité de la salle de curling, initialement prévue au printemps, a été décalée entre la Toussaint et Noël afin d'être opérationnelle pour les vacances. Elle permettra un accès direct à la glace.



Budget travaux projet global :
7.624.985 € HT

Subventions :
2M € octroyés par le département + demandes en cours auprès de l'État et de la Région.

Les vacances de la Toussaint au Palais

Il se passe toujours quelque chose au Palais et les vacances dérogent encore moins à la règle !

Les stages sont de retour : tout en équilibre, atelier gourmand ou créatif... sur 3 jours de 6 à 12 ans, pensez à inscrire votre enfant aux caisses du Palais !

Du côté événements : la soirée givrée « Halloween Party » invitera petits et grands sur la glace, lundi 31 octobre, pour une soirée déguisée. Du 3 au 5 novembre, venez soutenir les équipes U15 de hockey lors du Trophée Jeunes Talents qui animera la patinoire avec 10 matchs par jour, accessibles gratuitement.

Pour profiter pleinement des espaces, l'abonnement « courte durée » sur les vacances est à 55 € par adulte et 33 € par enfant pour la balnéo, l'escalade et la forme (pour les + de 15 ans pour ce dernier).



Une fréquentation soutenue

Malgré des problématiques de recrutement, le bilan de la saison estivale s'avère très positif puisque la fréquentation sur les mois de juillet-août enregistre une hausse de 19,31% tous espaces confondus. Le Palais avait misé sur une ouverture du bassin extérieur qui a été soutenue par des conditions climatiques idéales. La surveillance a pu être assurée par les maîtres-nageurs et employés disposant du brevet BNSSA. Les cours de natation se sont déroulés en intérieur, favorisant une qualité d'enseignement saluée par la clientèle. Ainsi, sur juillet et août, les entrées aquatiques affichent une augmentation de 16,9%. Cette tendance a été dynamisée par des animations variées et l'exploitation par « les Chefs s'encanailent » de l'espace restauration extérieur.



Une livraison du gymnase pour fin janvier

Une attention particulière a été portée au choix des matières premières, et ce notamment pour la réfection des façades du futur gymnase. Elles seront ainsi reprises en mélèze d'origine française avec un travail également d'isolation et de peinture, réalisé par l'entreprise locale « Au bois de Megève » qui avait répondu à la consultation lors du lancement de marché.

Dans le cadre de la restructuration du Palais, la commune s'est aussi engagée au respect de l'environnement et des personnes, au travers d'une charte de « chantier à faibles nuisances », garantissant une démarche qualité environnementale avec des obligations liées notamment à la gestion des déchets, au bruit et à la consommation d'énergie... Par le biais de l'organisme Innovales, elle prend part au dispositif d'insertion sociale avec des heures dédiées sur le gros-œuvre, la plâtrerie et l'électricité. Le cloisonnement, les sols, la plomberie, l'électricité et l'équipement du gymnase seront effectués sur le début de l'hiver afin d'envisager une livraison de l'espace pour la fin du mois de janvier, moment auquel pourront débuter les travaux de la future salle des Congrès au rez-de-chaussée.

Les pré-ventes de l'abonnement saison balnéo

Pour tout achat entre le 22 octobre et le 6 novembre (et tous les WE jusqu'au 11 décembre), l'abonnement balnéo est à :

- **Adulte : 352 € au lieu de 440 €**
- **Enfant : 176 € au lieu de 220 €**

Pour l'achat de cet abonnement, celui de la piscine vous est offert. Abonnements valables du 17 décembre 2022 au 7 mai 2023.



1980



ASSOCIATIONS

LE MONDE ASSOCIATIF

▷ AU CŒUR DU PATRIMOINE MÈGEVAN

Mémoire, us et coutumes, traditions... nombreuses sont les associations de Megève à entretenir le patrimoine du village et à perpétuer l'héritage de leurs aïeux, souvent en danse et en musique...

À l'initiative de l'abbé Rivolet qui avait suggéré à une petite communauté de mègevans de prendre part à une fête catholique de Sallanches en habit traditionnel, pris au jeu des danses folkloriques, ces pionniers décidèrent de créer en 1952, l'association « Les Mailles et Béguines ». D'abord constituée d'une quinzaine de membres, elle s'enrichit au fur et à mesure des années pour atteindre aujourd'hui jusqu'à 60 personnes, âgées de 7 à 61 ans. De la Bourgogne au centre de la France, de la Savoie à la Haute-Savoie, d'Oberstdorf à Munich... cela fait désormais 70 ans que le groupe sillonne les routes, de fêtes de village en festivals, pour valoriser le folklore mègevan et partager avec les autres ensembles cette mémoire patrimoniale.

Un anniversaire qu'ils ont pu célébrer avec la population et les élus, dimanche 18 septembre, en parallèle des Journées du Patrimoine, au travers de festivités rassemblant aussi la Chamoschire de St-Gervais-les-Bains et le Prazon de Sixt-Fer-à-Cheval. L'occasion de présenter les costumes et danses traditionnelles de chacun et de se retrouver autour d'un moment convivial.



Une tradition familiale

Tombés dans la marmite alors même qu'ils faisaient leurs premiers pas, une belle part des membres de l'association perpétue, à l'image de leurs parents, le folklore de leur village qu'ils apprécient tant. Ainsi, pas moins de quatorze enfants de moins de 12 ans constituent le groupe ! Bercés au son des danses et baignés des ambiances de fête lors des représentations, ils ont très vite pris goût à cette ambiance festive, s'attachant à conter autour d'eux, parmi leurs amis qui viennent grossir les rangs, l'histoire des Mailles et Béguines et la préservation de ces pratiques ancestrales.

Une jeunesse qui va jusqu'à atteindre les sphères de la présidence puisqu'Anaïs Ducrey affiche 26 printemps et s'évertue, elle aussi, à transmettre sa passion au plus grand nombre. Patricia, quant à elle, est la membre la plus ancienne de la formation. Entrée à l'âge de 5 ans au sein de la compagnie, ses parents et ses frères l'y ont également précédée puis rejoints. Elle tient un rôle majeur dans la restauration des accessoires d'antan.



Le costume traditionnel

L'essentiel de la tenue se compose pour les garçons d'un gilet, la maille, et d'une coiffe pour les filles, la bégotine, qu'elles assortissent à une robe, confectionnée dans d'élégants tissus et à un tablier de soie. Un lainage fin brodé ou un châle de soie vient couvrir les épaules. Les femmes portent la Croix de Megève, bijou ancestral, et la coiffe caractéristique du village, faite de 9 rangs de tulle tuyauté. De fabrication ancienne, il est très difficile aujourd'hui de reproduire ces coiffes ; Patricia œuvre donc à leur restauration.

Greniers, caves, malles, mazots... n'hésitez pas à fouiller les trésors familiaux car l'association recherche vivement des coiffes et costumes d'origine afin de les restaurer et de faire perdurer l'héritage de nos aïeux.



Le spectacle Mageva

Reporté du fait des restrictions Covid, le spectacle « Mageva », né de l'imagination de l'Orchestre d'Harmonie Megève, voit le jour après plus d'une année conjointe de travail. Un fabuleux projet réalisé autour d'une composition d'Etienne Perruchon, qui se structure en 12 tableaux retracant les grandes époques de Megève.

Un spectacle qui fédère le monde associatif de Megève avec un livret et une mise en scène d'En Visite Simone, sur les arrangements et la direction de Yannick Vandini, accompagnés des Mailles et Béguines, de l'animation théâtrale mègevanne, des voix de l'OHM et de l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Après des répétitions, depuis le mois de septembre, au sein des locaux de l'orchestre scindées en différents groupes, l'ensemble des participants se retrouvera à plusieurs reprises au gymnase du Palais, avant les deux dates de représentations qui auront lieu samedi 5 à 20h et dimanche 6 novembre à 17h. Un spectacle tout public à apprécier en famille pour découvrir l'histoire de notre village, en musique. Billets en vente à Megève Tourisme, au Palais et sur le site megeve-tourisme.fr

Renseignements OHM : orchestre-harmonie-megeve.com

megève

L'Orchestre d'Harmonie de Megève,
accompagné des Mailles et Béguines, de l'Animation Théâtrale Mègevanne, des Voix de l'OHM,
de l'amicale des Sapeurs-Pompiers, sur un livret et une mise en scène d'En Visite Simone et
une musique d'Etienne Perruchon, avec les Arrangements et la Direction de Yannick Vandini,
vous présente

Le spectacle
Mageva

Sam. 05.11 à 20h & Dim. 06.11 2022 à 17h
Gymnase du Palais

12 tableaux retracant les grandes époques de Megève

Tarif : 10 € et gratuit - 12 ans | Billets en vente à Megève Tourisme, au Palais et sur megeve-tourisme.fr
Plus d'informations : Tel. +33 (0)4 50 21 27 28



CULTURE

VIE CULTURELLE

▷ UNE DIVERSITÉ D'ATTRACTI

Expositions, animations, applications... Megève entretient, depuis plusieurs années, une belle dynamique culturelle. Cet hiver, elle accueillera, notamment, une nouvelle rétrospective consacrée au réputé photographe Robert Doisneau.

La commune aura le plaisir d'afficher, cet hiver, sur les murs de l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, les œuvres de l'artiste français Robert Doisneau. Pour la plupart très connus du grand public, certains clichés, notamment sur la montagne, restent cependant plus secrets. Nourrie de tirages originaux issus de la collection de l'Atelier Robert Doisneau, l'exposition présentera 170 photographies noir et blanc et couleur. Le visiteur arpentera les lieux au travers un parcours le menant de la vie quotidienne dans le Paris des années 40 aux années 1980, à l'univers de l'enfance et des écoliers en passant par les mondanités et célébrités. Un album personnel montrant des scènes de vie familiale sera également visible tandis qu'une section entière sera consacrée aux Alpes, à Megève dans les années 30, au Tyrol et à Chamonix.

L'exposition sera également enrichie de planches contact, magazines et de l'appareil Rolleiflex du photographe.



Des vacances en famille à Megève

Pendant trente ans, entre 1936 et 1966, Robert Doisneau photographie la montagne lors de séjours en famille, mais aussi pour des commandes à destination de la presse et l'édition. Son tout premier voyage dans les Alpes se déroula à Megève en 1936 où il découvrit avec sa femme les joies de la neige, des montées en téléphérique et des descentes à ski... en compagnie du fils de ses cousins, Michel, sujet de plusieurs de ses clichés. S'ensuivront des voyages dans le Tyrol et à Chamonix pour immortaliser les vacances de français découvrant le ski et leur engouement pour les sports d'hiver. « Un certain Robert Doisneau », du 17 décembre 2022 au 7 mai 2023.

Dans un registre animalier, l'artiste Patrick Villas ornera les ruelles et différents lieux symboliques du village, de ses majestueuses sculptures, odes à la vie sauvage. À la fois sculpteur, peintre et dessinateur, ses œuvres ont fait le tour du monde. Passionné par l'univers animalier, il est considéré comme l'un des plus grands spécialistes de la morphologie animale du milieu artistique. Une passionnante découverte, *Big Cats*, à retrouver du 15 décembre 2022 au 9 mai 2023.



La médiathèque, des projets inclusifs

Chacun connaît la médiathèque pour ses services de conseils et mise à disposition d'ouvrages et autres supports culturels. Cependant, entre animations, expositions et ateliers, elle propose de nombreuses démarches tournées vers l'accès à la lecture, à l'art et à la culture, de manière plus générale.



« Pop Art, Les Réclames »

Jusqu'au 8 octobre, la Médiathèque accueillait l'exposition « Pop Art, Les Réclames » organisée par les Monts Argentés, Ehpad de Megève, à l'initiative de Groupe Ressources 74. Soutien à l'organisation de projets socio-culturels auprès des personnes âgées, l'association a également fédéré le département dans le développement de la démarche. Résultant de cette collaboration, le dispositif « art partagé » a réuni les résidents des Monts Argentés autour des thèmes « Je me souviens » et « Ma vie aujourd'hui » en 2014 et 2015. Cette année, il s'agissait de travailler sur « les réclames » avec une contrainte d'expression, le style pop art. Nos aînés ont immédiatement adhéré au projet, se remémorant ainsi les publicités d'autrefois. La réalisation des œuvres fut l'occasion de beaux moments de partage entre les résidents, fiers ensuite de voir leurs productions regroupées et présentées au public via une exposition itinérante dans la quinzaine d'établissements participants dont la médiathèque de Megève.

Un vernissage en présence d'élus, du CCAS, de la directrice de l'établissement Madame Gottardi, des animatrices et bien sûr des résidents s'était tenu jeudi 22 septembre sur la mezzanine de la médiathèque, faisant la fierté des participants.

Le dispositif DAISYrables

S'adressant aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap ou d'un trouble dys, le dispositif DAISYrables, à l'initiative de Savoie-Biblio et l'association Valentin Haüy, propose un accès illimité et gratuit à des livres audio dans un format adapté. Depuis 2021, la médiathèque de Megève a rejoint la démarche suite à un appel à candidature, s'adjointant ainsi au 48 bibliothèques des Pays de Savoie offrant ce service. Handicap moteur, cognitif ou psychique, déficience visuelle, troubles dys... s'inscrivant dans « l'exception au droit d'auteur », ce programme a pour dessein de favoriser l'accès aux œuvres pour tous les publics en situation de handicap, quel que soit leur âge. Les agents de la médiathèque sont formés pour accompagner les usagers souhaitant bénéficier de ce dispositif qui regroupe pas moins de 50.000 références téléchargeables sur le site de l'association Valentin Haüy. DAISY (Digital Accessible Information SYstem) est une norme pour livres audio, permettant une navigation aisée à l'intérieur du texte. Déplacement dans l'enregistrement, réglage de la vitesse, choix du timbre de voix, temps de pause... le livre peut également, une fois téléchargé, être gravé sur un CD ou intégré sur une clé et également être lu sur ordinateur, tablette ou smartphone depuis un logiciel ou application spécifique.

Renseignements : Médiathèque – Tél. 04 50 91 57 70
mediatheque@megeve.fr

Des expositions à [re]découvrir

La balade photographique « Megève, les visages de l'agriculture » s'apprécie encore dans le Jardin Alpin et l'allée cavalière jusqu'au 8 mai 2023. Hommage à ces hommes et ces femmes qui font le paysage agricole de Megève et qui, dans l'ombre, perpétuent les traditions ancestrales souvent héritées de plusieurs générations familiales... la trentaine de portraits réalisés par le photographe Gilles Lorin, au fil des saisons, s'affiche sur des panneaux grands formats mettant en scène éleveurs, apiculteurs et maraîcher. Des clichés qui seront immortalisés au travers d'un ouvrage bientôt disponible auprès de Megève Tourisme au tarif de 20€.

Rythmant la visite du village, une autre exposition, « How Much Can you Carry ? », se découvre jusqu'au 5 mars 2023 dans la montée du Calvaire. Initialement programmée jusqu'à fin septembre, les amateurs auront le plaisir d'admirer le travail de l'artiste photographe Floriane de Lassée qui porte un regard émouvant sur les porteurs des 4 coins du monde, tout l'hiver. Une évocation de l'histoire de Megève, autrefois pays de colportage, et au poids des traditions, de la société et de la famille... charge que chacun porte sur ses épaules par le biais de 45 portraits.





COMMUNE

CONCOURS DU FLEURISSEMENT DE MEGÈVE

► LE PALMARÈS 2022



Chaque été, nombreux sont les mègevans, particuliers et professionnels, à participer au concours du fleurissement de la commune ! Cette année, un prix « spécial Tour de France » était ajouté pour célébrer l'accueil de la course mythique dans le village.

En cette nouvelle édition du concours du fleurissement, pas moins de 63 résidents et établissements avaient concouru pour ce sympathique challenge, intégrant les 5 catégories habituelles : chalet ou maison avec jardin, chalet ou maison sans jardin, balcon, terrasse, mazot ainsi que fermes, hôtels et restaurants. Tous les ans, les candidats font preuve d'inventivité pour fleurir leurs extérieurs et composer de magnifiques ensembles confortant le travail des agents de la commune. Une harmonie de décors mise en œuvre pour embellir le village.

Jeudi 25 août, la commune a réuni les différents concurrents pour la remise des prix, autour d'un temps d'échange et de convivialité partagé avec les élus. Particularité de cette année, plusieurs ex-aequo sont apparus dans la catégorie 1, se partageant les 2^e et 3^e places ! De même qu'en 2021, la municipalité a fait le choix de gratifier les gagnants de bons d'achat, allant de 56€ à 108€, à dépenser avant le 31 décembre chez les commerçants de Megève affiliés à l'Ucharm.

À l'occasion de l'arrivée du Tour de France, cet été à la Cote 2000, la commune avait décidé de challenger les candidats avec un prix spécial. Ils ont ainsi rivalisé d'imagination pour proposer des conceptions florales et mobilières en lien avec le vélo et la course cycliste. Trois résidents et un hôtel ont été particulièrement récompensés pour leur créativité !

La municipalité remercie tous les participants pour leur investissement, l'Ucharm et l'association des Amis de Megève et Demi-Quartier pour leurs contributions.



Le concours villes et villages fleuris

Dotée du label 4^e Fleur, Megève concourt en 2023 au renouvellement de cette distinction. Travailant sur un fleurissement en harmonie avec le milieu naturel du territoire, le service des espaces verts s'engage aussi vers des démarches responsables telles que l'intégration de plantes vivaces pour l'économie en eau, le zéro phyto et la rationalisation des ressources. Le choix des couleurs se fait aussi en adéquation avec les éléments environnants pour une parfaite intégration des plantations avec l'atmosphère ambiante.

LE PALMARÈS 2022

Catégorie 1 : Chalet ou maison avec jardin

- 1^{er} Prix – ALLARD Carine
 2^e Prix – SIMONE Federica
 2^e Prix Ex-aequo – LIGEON Michel
 2^e Prix Ex-aequo – GROGNIEUX Danielle
 3^e Prix – DUVILLARD Claudine
 3^e Prix Ex-aequo – SOCQUET-CLERC Vincent



Catégorie 2 : Chalet ou maison sans jardin, balcon, terrasse, mazot

- 1^{er} Prix – ARVIN-BEROD Isaline
 2^e Prix – EL MOUDANE Myriem
 3^e Prix – DAVID Réola



Catégorie 3 : Ferme

- 1^{er} Prix – ARVIN-BEROD Katia
 2^e Prix – PERINET Rosine
 3^e Prix – PERINET Noël et Bernadette



Catégorie 4 : Hôtel

- 1^{er} Prix – LES FERMES DE MARIE
 2^e Prix – LA FERME DU GOLF
 3^e Prix – L'ALPAGA



Catégorie 5 : Restaurant

- 1^{er} Prix – BAMBINI
 2^e Prix – LA PETITE CREPERIE
 3^e Prix – LE REFUGE DU CALVAIRE



Prix spécial Tour de France

LIGEON Michel, GAIDDON Kévin, PERINET Rosine, Hôtel Les Cimes



BRAVO À TOUS
 ET MERCI POUR
 VOTRE FLEURISSEMENT !



TOURISME

SAISON ESTIVALE

▷ UN BILAN ENGAGEANT

Un ensoleillement exceptionnel, un calendrier événementiel dynamique, une communication ciblée, une clientèle prenant ses marques l'été en montagne... les circonstances s'annonçaient idéales ; la saison estivale 2022 fut exceptionnelle !

Alors que l'été 2021 affichait déjà de beaux scores en termes de fréquentation avec une nette progression par rapport à l'année 2019, cet été, elle présente à nouveau une hausse de l'ordre de 30%, comparativement à 2021, tant pour les nuitées touristiques que pour les visites excursionnistes.

Une évolution que l'on peut sans doute expliquer par des conditions anticycloniques persistantes sur la quasi entièreté des mois de juillet et août, mais aussi par une programmation événementielle qui a su se réinventer tout en embrassant le retour de nos grands événements coups de cœur. À la clientèle fidèle déjà attachée à Megève, s'est ainsi adjoint un large éventail de visiteurs à la journée, en progression de +77% entre 2019 et 2022, représentant 744.071 excursionnistes entre le 1^{er} juin et le 16 septembre (contre 592 391 nuitées touristiques).

L'arrivée du Tour de France, mardi 12 juillet, a drainé 17.152 visiteurs-journée sur la station alors que, comparativement, le nouvel an en attire 22.085. Un beau succès conforté par d'autres événements tels que Cuisine Mon Village, le Jumping de Megève, la MB Race, la Race Across France ou encore le Megève Nature Trail et la Haute Route... Le samedi du week-end du 15 août confirme sa réputation avec 11.039 excursionnistes mais surtout un score de 12.642 nuitées touristiques, quasi à équivalence avec le jour de Noël. Les statistiques transmises par les outils Flux Vision Orange et G2A Consulting, recoupées avec les données des logiciels de réservation des hébergeurs confirment qu'au global, les vacances d'été rivalisent avec celles d'hiver et que le mois d'août détrône même celui de février en termes de nuitées comme d'excursions... preuve que notre village séduit autant qu'il soit vêtu de vert ou de blanc !



Une nouvelle stratégie réseaux sociaux

Au printemps 2022, Megève Tourisme a édité sa nouvelle stratégie « réseaux sociaux » qui repose sur une valorisation forte des « 4 saisons ».

Des ouvertures saisonnières suivies de capsules sensorielles autour des 5 sens qui lui ont permis de décrocher la 3^e place nationale des offices de tourisme et la 7^e place des destinations « montagne » en juillet.

Vous êtes nos premiers ambassadeurs : partagez, commentez, likez, la visibilité de notre destination n'en sera que meilleure sur les réseaux sociaux !

[@Megève sur Facebook et Twitter.](#)

[@Megève_officiel sur Instagram et TikTok.](#)



Quelle est la catégorisation de clientèle en été ?

Megève connaît une typologie de clients qui reste finalement semblable été comme hiver avec une prédominance française à hauteur de 65% (contre 64.2% l'hiver dernier). Notre bassin rhône-alpin arrive largement en tête, suivi de la région parisienne.

La proportion de clientèle étrangère (touristes comme excursionnistes) tend cependant à légèrement augmenter. En 2021, certainement justifié par des protocoles sanitaires plus contraignants, la population étrangère était représentée à hauteur de 24% pour les touristes et 25.8% pour les excursionnistes contre 34% et 36.2% en 2022. Une hausse qui se reflète donc aussi bien dans les séjours que dans les visites. À noter également, les courts séjours (1 à 3 nuits) connaissent une progression saillante de +81%, contre 68% déjà en 2021. Une évolution que nous pouvons certainement expliquer par un changement de paradigme dans les habitudes de voyage, dû à de nouveaux usages directement liés aux années Covid.

Du côté de la clientèle étrangère, la tendance reste relativement stable au fil des saisons. En été, la Suisse tient la première place du podium, devant les Émirats Arabes Unis, le Royaume-Uni, l'Italie puis les Etats-Unis. Les pays du Golfe sont très présents sur le cœur de saison, soit juillet et août, tandis que nos voisins suisses le sont très particulièrement sur les ailes de saison, à savoir juin et septembre. Une inclination qui s'accentue depuis plusieurs années, notamment de par une programmation événementielle qui s'étend en amont et au-delà des mois qui fondent le cœur de nos saisons. Toquicimes, cette année du 20 au 23 octobre, rencontre toujours un vif succès avec pas moins de 22.000 visiteurs en 2021. L'Illumination du Sapin, sur le premier week-end de Noël, a séduit l'année dernière 4.756 visiteurs et a généré 5.882 nuitées touristiques tandis que samedi 19 mars, la Coupe du Monde de ski de bosses et Back to Back, pourtant hors vacances scolaires, attiraient 14.028 excursionnistes et engendraient 10.103 nuitées.

Megève Tourisme, un accueil plus affiné

Alors que la fréquentation de l'accueil de Megève Tourisme enregistre, sans grande surprise du fait des restrictions Covid, une baisse du nombre de passages entre l'été 2019 (44.679 visites sur 3 mois) et 2020 (20.197 passages), durant la saison 2022, l'écart s'amoindrit largement entre 2019 et 2022 (33.373 visiteurs physiques). Un chiffre qui ne reflète néanmoins pas la fréquentation très significative de la station cet été.

En effet, depuis 2 ans maintenant, les équipes de Megève Tourisme ont œuvré à déployer les canaux de diffusion, « hors les murs », tout en maintenant un niveau de renseignements pointu. Distributeurs extérieurs de brochures, site internet, QR Code sur les différents supports de communication, envoi de newsletters... les habitudes des clients semblent avoir changé depuis l'épisode pandémique et Megève s'y est parfaitement adaptée. Aujourd'hui, les personnes franchissant les portes de l'office cherchent généralement des informations plus qualifiées et personnalisées, le premier degré leur ayant déjà été fourni. La fréquentation reste cependant soutenue avec une moyenne de 371 visites par jour sur juin, juillet et août 22, avec des pics entre 750 et 850 visiteurs-jour, enregistrés lors du Tour de France et la première semaine d'août. Des chiffres qui, rapportés au nombre d'agents d'accueil, mènent à 4.800 personnes renseignées par collaborateur, sans compter les emails et les appels téléphoniques. Rappelons que notre office de tourisme a validé son audit mystère Qualité Tourisme en septembre 2021 avec un score remarquable de 96.6/100.

Un nouveau site internet

Megeve-tourisme.fr, le nouveau site web touristique de Megève a été lancé le 29 juin dans sa 1^{ère} version. Plus qu'une refonte, il s'agissait de repenser et reconstruire totalement le site.

En effet, le site précédent, megeve.com, proposait un parcours client dépassé et n'était pas responsive, c'est-à-dire adaptable aux appareils du type tablettes, téléphones... L'optimisation pour les recherches via moteurs de recherche (SEO) était inexistante et imperfectible de par la structure même du site. De plus, sa gestion ne pouvait être prise en charge que par l'agence qui l'avait créé, ne permettant aucune indépendance ni réactivité. Un audit interne a donc été réalisé par le chargé des outils digitaux recruté en février 2021 pour mener à un cahier des charges sur lequel s'est appuyé l'appel d'offres, lancé en juin. En septembre 2021, après consultations des candidatures et entretiens, le prestataire IRIS était désigné. Après 9 mois dédiés à la création de l'arborescence, à l'encodage, à la rédaction de contenus puis à toute son intégration, le nouveau site voyait le jour en juin 2022. Au mois de juillet, il a déjà drainé 80.190 visites pour 91.208 en août, provenant majoritairement de France, à hauteur de 84%.

Budget global : 36.000 € TTC

LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

▷ UNE PROBLÉMATIQUE PRIORITAIRE EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion des biodéchets est un enjeu majeur à la réduction de notre impact sur l'environnement. De prime abord, cela pourrait nous paraître anodin mais concrètement, 30% de nos ordures ménagères sont des déchets compostables.

Processus de transformation des déchets organiques, le compostage s'inspire de la décomposition des feuilles dans la nature. Il permet de recycler chez soi une grande partie de ses déchets de cuisine.

Pour les propriétaires ou locataires de maison individuelle, le compostage peut être réalisé dans le jardin. À cet effet, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc propose la vente de composteurs (400L en bois ou en plastique) au tarif subventionné de 15 euros avec une poubelle de cuisine offerte. Pour les personnes résidant en immeuble, le compostage peut se réaliser à l'échelle collective, au pied du bâtiment ou en quartier. Les sites partagés sont composés de minimum 3 bacs et nécessitent deux référents-bénévoles pour une bonne tenue de l'aire de compostage. Le SITOM accompagne les habitants dans le montage du projet, installe gratuitement les composteurs au-delà de 6 foyers intéressés, sensibilise les usagers puis réalise un suivi régulier.

De la même manière, le compostage peut aussi se faire dans certaines institutions : établissements scolaires, restaurants, maisons de retraite... Ainsi, l'école Henry Jacques le Même s'est équipée de ce dispositif depuis 2021, permettant d'associer les enfants à cette démarche et d'organiser des ateliers réguliers.



Une obligation légale

La loi AGEC (n°2020-105 du 10.02.2020) prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à l'horizon 2023. Elle reposera sur **l'obligation de détenir une solution de tri des biodéchets pour chaque habitation**. Alors n'attendez plus pour composter vos biodéchets !



Quelques chiffres à Megève

6 sites de compostage en pieds de résidence
215 foyers équipés de composteurs domestiques (dont 8 habitats secondaires)

Sophie et Malcolm, animateurs spécialisés dans le compostage, sont à votre disposition pour plus d'informations !

SITOM des Vallées du Mont-Blanc

Tél. +33 (0)4 50 78 10 78
compostage@sitom.fr
sitomvalleesmontblanc.fr



NOS AÎNÉS

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

► DES ANIMATIONS INCONTOURNABLES

Alors que l'été a été des plus intenses pour nos aînés, la saison automnale affiche déjà un programme bien rythmé avant une fin d'année ritualisée par les rendez-vous habituels.

Promenade au fil de l'eau, atelier informatique, marche estivale, séance de cinéma ou encore initiation aux jeux de Casino, déjeuner à la Fondation Morand Allard et yoga... les journées de nos aînés ont été plus qu'actives cet été !

L'automne s'annonce tout aussi chargé avec quelques dates traditionnelles qu'aucun de nos séniors ne voudrait manquer. Après la marche d'octobre rose samedi 15, c'est le très animé loto qui prendra le relais sur l'agenda, jeudi 3 novembre. Un instant de convivialité où chacun s'est préparé à en découdre lors d'affectionnées batailles, pour remporter les lots mis en jeu ! Parmi les rendez-vous également très attendus, le fameux repas des aînés, réservé aux plus de 70 ans, se tiendra, cette année, dimanche 13 novembre au gymnase du Palais. Un déjeuner d'échanges entre les élus et le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) avec les séniors, répondant toujours présents pour ce moment marquant de la fin d'année, qui se prolongera par une ambiance musicale.

La distribution des colis de fêtes se déroulera à l'autogare, début décembre, sur le même principe d'organisation que l'année dernière, pour les plus de 70 ans. Dévoilant des gourmandises sucrées et salées, les boîtes ravissent toujours autant nos aînés ! Un courrier individuel sera prochainement adressé pour plus d'informations.

Les artistes en herbe apprécieront de finir l'année 2022 par un atelier peinture dispensé par Isabelle Morand, jeudi 15 décembre, en salle Hysope tandis que 2023 affiche déjà un planning rempli de surprises et nouveautés !

Café mémoire, ateliers bien-être, bal musette et thé dansant... le secret sur ces événements inédits sera prochainement dévoilé dans le numéro 2023 de la brochure Après-midi bleus !

Allo senior, un numéro vert dédié

Le CCAS de Megève s'est récemment doté d'un numéro unique dédié aux séniors : le **0805 29 14 14**. Entièrement gratuit, cette assistance intervient en soutien à l'aide déjà dispensée par la commune et son CCAS.

Numéro en service du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Rappel d'information

Les après-midi bleus sont des animations organisées par le CCAS pour les séniors de Megève de plus de 68 ans et ceux de Demi-Quartier de plus de 70 ans. L'inscription est obligatoire pour toutes les activités auprès du CCAS de Megève.



Renseignements et inscriptions auprès du CCAS
185 Rue du Jaiillet
Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megeve.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

Le Forum des Associations

Samedi 10 septembre, le gymnase du Palais accueillait le Forum des Associations. Repoussé à deux reprises du fait des restrictions sanitaires Covid, il marquait cette année les retrouvailles entre le monde associatif de Megève et la population. Culture, environnement et écologie, sports, action sociale... plus d'une trentaine d'associations s'était donné rendez-vous et proposaient diverses animations telles que saynètes, danses folkloriques, pratique du parler mègevan, intermède musical ou encore sensibilisation à l'environnement, initiations sportives... Des instants de découverte ponctués par la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à Patrick Melchiorotto pour ses 30 années de présidence de l'Orchestre d'Harmonie Megève.

Pour tous renseignements, le service associatif de la Commune est disponible à : associations@megeve.fr



Les ateliers intergénérationnels

Les élèves des classes de moyenne, grande section et CP des écoles Henry Jacques le Même et Saint Jean-Baptiste ont pris part à des moments d'échanges intergénérationnels avec l'Ehpad les Monts Argentés lundi 3 et mardi 4 octobre. Après une visite du jardin de la Mottaz, en lien avec l'association Les Ecolibristes, où ils ont récolté des légumes, pour certains plantés par leurs précédents camarades au printemps, ils ont pu apporter le fruit de leur labeur aux résidents de la maison de retraite. Dans leur panier, des pommes de terre, poireaux, salades, courges, choux... qu'ils ont été très fiers de présenter ! Une conversation a pu se lier autour du jardinage et de la nature avant une démonstration par les enfants de chants et récitations qui a ravi les résidents.

Les 50 ans du Ball-Trap

Ayant accueilli des championnats du monde en 2017, lieu de multiples compétitions et rendez-vous sportifs, le ball-trap a vu défiler plusieurs générations d'amateurs et professionnels du tir. Dynamisé par la famille Tronc et aujourd'hui encore encadré par Yves, ancien membre de l'équipe de France, il reste un site très fréquenté. Samedi 17 septembre, le ball-trap fêtait ses 50 ans autour d'un dîner ayant rassemblé élus, sportifs et membres du club.



Les abonnements parkings

La vente des abonnements hiver 2022-23 et année 2023 sera ouverte dès le jeudi 27 octobre 2022 à 7h, sur place à la Caisse centrale, parking du Casino et plus particulièrement en ligne sur la plateforme accessible depuis le site mairie.megève.fr (onglet « démarches en ligne »), moyen que nous vous invitons à privilégier. Nouveauté cette année, afin d'harmoniser les dates de validité des abonnements avec l'activité économique de la station, la période de validité des forfaits annuels va glisser du 1^{er} décembre de l'année en cours au 30 novembre de l'année suivante. Ainsi, 2023 sera une année de transition avec la création d'un abonnement appelé « année relais » qui couvrira 11 mois, soit du 1^{er} janvier 2023 au 30 novembre 2023. La durée des abonnements annuels sera ensuite ramenée à 12 mois avec un début de validité au 1^{er} décembre. Pour les achats directement en Caisse, nous vous remercions de vous présenter avec votre numéro client (noté sur la facture 2021-22) ou votre numéro d'abonnement le plus récent.

Renseignements à la Caisse centrale
Tél. 04 50 21 18 30.

Les journées européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, Megève a célébré comme il se doit les journées européennes du patrimoine ! Ateliers cartes postales anciennes au Musée, visite commentée au Calvaire, expositions, enquête baroque, la « face cachée du Palais »... ces deux jours ont également été l'occasion d'inaugurer les travaux de restauration de la Croix Saint-Michel, samedi sur site à 11h en présence des élus, associations et admirateurs du patrimoine cultuel de Megève. Sise au départ de la montée du Calvaire, cette croix a été érigée en 1880 et porte la mention des différentes missions de 1885, 1889 et 1890. Composée de 3 éléments : la croix, monolithe en granit de pierres de taille, la statue du Christ datant du dernier quart du XIX^e et abritant dans une niche celle de Saint-Michel terrassant le dragon, établie dans la seconde moitié du XIX^e, elle devait bénéficier d'une rénovation globale de ses différents modules. L'auditorium accueillait samedi également, à 18h, une conférence tenue par Augustin Laforêt, conservateur-restaurateur habilité Musées de France, qui présentait les coulisses de ces travaux de restauration.



Propriétaires, nous avons besoin de vous !

Le service d'intermédiation locative, présenté dans la Lettre n°45, met en relation les employeurs à la recherche de logements pour leur personnel et les propriétaires d'appartements. Sans frais de gestion pour les propriétaires, un agent de la commune se charge de toutes les démarches administratives, en association avec l'agence Soliha. Une quinzaine de logements ont déjà pu être loués cet été mais la commune reste à la recherche de biens pour la saison d'hiver : des studios, T2 ou T3 pour une durée de 2 à 8 mois sur l'année.

Renseignements : Tél. 04 50 93 79 36
habitat@megeve.fr

La Mègevanne

La course 100% féminine fait son grand retour cette année, samedi 15 octobre, avec ses deux boucles habituelles, la 8 km et la 16 km pour les plus sportives. Un dépassement de soi mais avant tout un moment de partage entre amis ou en famille avec un programme qui s'est étoffé de deux formats : la Ninja Kids pour les moins de 6 ans et la Megèv'Family pour les parents et enfants de 6 à 12 ans. Le déguisement est de rigueur pour remporter le prix spécial du jury ! Combinée à la course, en association à la démarche Octobre Rose, une marche est proposée, ouverte à tous ! Selon la volonté de la municipalité, une partie du montant des inscriptions sera reversée à Cœur Vanessa, qui soutient la recherche contre le cancer. Ainsi, l'an dernier 1.065 € avait pu être remis à l'association.

Le nouveau service Rezo Pouce®

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc lance un tout nouveau service de mobilité sur l'ensemble de son territoire : le Rezo Pouce® ! Pratique et sécurisé, ce réseau est caractérisé par des zones dédiées à l'autostop, matérialisées par des panneaux verts. En place depuis le 1^{er} septembre, chacun peut employer ce dispositif dès l'âge de 16 ans, avec autorisation parentale. Après son inauguration officielle le 22 septembre, pendant la semaine de la mobilité, à Saint-Gervais, les animateurs de la CCPMB ont pu présenter ce nouveau service vendredi 23 sur le marché de Megève. Le Rezo Pouce est déjà déployé, au niveau national, sur 2.000 communes et centralisé, au Pays du Mont-Blanc, plus de 90 arrêts. À Megève, vous trouverez notamment des arrêts : route nationale, chemin des Ânes, allée du sporting de Rochebrune, au Mont d'Arbois, au Planellet et au Cruet. Deux possibilités de profiter de ce dispositif : en mode stop, à l'un des "arrêts sur le pouce" ou en option covoiturage, avec une prise de rendez-vous préalable sur l'application afférente.

Renseignements auprès de la CCPMB :
 Tél. 04 50 93 66 73 - rezopouce@ccpmb.fr
 Plus d'informations sur : ccpmb.fr



Les subventions agricoles 2022

Au titre des subventions de l'année 2022, 41 exploitations ont déposé un dossier de demandes. Le montant global accordé s'élève à 77.720 €. Parmi les structures concernées, une relève de l'agriculture biologique tandis que les apiculteurs cette année étaient au nombre de 10 pour un total de 116 ruches subventionnées. Un chiffre moins constant que les années précédentes, du fait certainement d'un oubli de dépôt des demandes. Pour rappel, les formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie et en ligne sur le site mairie.megève.fr. La clôture de la procédure se fait au mois d'avril.



Un après-midi développement durable

Très soucieuse des enjeux écologiques, la municipalité s'est associée à la semaine européenne du développement durable en organisant un après-midi consacré à cette problématique majeure. Ainsi, samedi 10 septembre, en parallèle du Forum des Associations, ateliers, visites et stands étaient proposés afin de sensibiliser aux gestes écologiques. Au programme : réparation d'objets, présentation de la recyclerie avec le Repair Café, animation draisienne, mixyclette bar à smoothies, stand apiculture, sensibilisation au dispositif Alcome O mégôt...



La Mairie recrute

Sur le site internet mairie.megève.fr, rubrique « petites annonces », retrouvez toutes les offres d'emploi proposées par la commune ainsi que le détail de la procédure de recrutement et les annonces postées par les socioprofessionnels de la station.



AG du comité de Jumelage

Date à noter, l'assemblée générale du comité de jumelage Megève/Oberstdorf se déroulera mercredi 19 octobre à 20h en salle Hysope, à la Maison des Associations.

Les journées commerciales d'automne

Du 29 octobre au 1^{er} novembre, le gymnase du Palais accueille la nouvelle édition des Journées commerciales d'automne, organisée par l'Union des Commerçants, Hôteliers, Artisans et Restaurateurs de Megève (Ucharm). Équipements sportifs ou de la maison, vêtements, chaussures, accessoires... découvrez les collections hiver des différents exposants, l'occasion de dénicher de belles pièces et de réaliser des affaires avant la saison. Quatre jours d'exposition, accessible de 10h à 19h.



► TRIBUNE D'EXPRESSION

PLACE AUX JEUNES !

**Nous
Megève**

Cette rentrée des classes à Megève sonne à la fois la fin d'une belle saison d'été et malheureusement la confirmation d'une lente décrue des effectifs de nos écoles, quels que soient les établissements.

C'est pourtant la jeunesse qui doit être prioritaire dans les projets et les investissements de la commune. Ce sont les nouvelles générations qui redonneront à Megève sa vie à l'année et son animation quotidienne. Nos jeunes sont l'âme et l'avenir de notre village et pourtant, ils sont de moins en moins nombreux à grandir entre Odier et Cassioz, entre le Villaret et le Planay... Si la mise en place d'une auberge pédagogique à la Fondation Morand Allard va dans le bon sens comme nous le proposions pour enrichir l'offre scolaire, nous ne devons pas cantonner nos enfants à des métiers uniquement dédiés au tourisme !

Megève doit faire le choix d'une vie à l'année, digne reflet de son histoire. Nous devons inciter nos résidents secondaires qui détiennent 80% des logements à venir vivre ici toute l'année. Nous serions aussi plus vertueux d'accueillir de nouveaux habitants en leur facilitant l'accès à la propriété ou à la location de leur résidence. Nous pouvons développer des espaces d'activité, partagés, équipés, animés, pour rendre possible l'installation de nouveaux professionnels, de nouvelles entreprises, signes de revitalisation et de diversification de l'économie locale.

C'est avec une vision et un état d'esprit renouvelés qu'un nouveau projet doit émerger pour Megève, porté par les forces vives de demain, sans attendre le nombre des années.

Cette fuite en avant urbanistique, spéculative et définitivement dépassée pour ne pas dire déconnectée comme nous le démontre tous les indicateurs va très vite trouver son terme. Il est déjà grand temps de retrouver le chemin d'un avenir pour notre commune, porté par ses jeunes à qui nous devons redonner l'espoir de pouvoir grandir, se loger, travailler et s'épanouir dans cet exceptionnel lieu de vie qu'est Megève.

CONTRIBUTION DE LA LISTE MAJORITAIRE

Notre parti c'est Megève !

Au cœur de notre programme électoral, nous nous étions engagés à ouvrir un lieu d'apprentissage saisonnier des métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Ce projet ambitieux proposera une offre adaptée de formations à notre territoire touristique, pour nos jeunes mais aussi les adultes en recherche de perfectionnement et de reconversion.

Pour notre plus grande fierté, cette promesse de campagne se concrétise.

Moteur de notre politique d'avenir dédiée à la jeunesse, la création de « ZEE Auberge » sur Megève s'inscrit pleinement dans un programme plus large de rénovation et de restructuration de nos bâtiments publics qui accueillent nos établissements scolaires mais également le secteur de la micro-crèche.

L'école élémentaire Henry Jacques Le Même, le collège Emile Allais et la Fondation Morand Allard, que vous avez fréquentés au fil des générations, nécessitent d'une part un programme conséquent de rénovation énergétique et mais également de modernisation et d'optimisation des espaces.

En étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la « vie scolaire » mègevane, nous avons travaillé, avec les services de la commune, sur une planification optimisée des travaux à venir qui impacteront au minimum les élèves et leurs professeurs.

Pour que Megève puisse accueillir ses enfants, mais également l'ensemble des professionnels de l'éducation nationale et des secteurs péri et para scolaires, dans des locaux adaptés aux normes environnementales et éducatives, cette phase de travaux s'impose.

Une politique communale saine et transparente passe aussi par la rencontre des élus avec leurs administrés. Attachés à sauvegarder ces moments de rencontres que nous organisons régulièrement, nous vous attendons le jeudi 17 novembre à l'Auditorium du Palais pour échanger autour de nos projets.

Bonnes vacances de la Toussaint.



ÉTAT CIVIL

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

DE JUIN À SEPTEMBRE 2022



LE 08/07 :
MARC LONDÉCHAL
ET **SANDRINE PÉRINET**

LE 15/07 :
PHILIPPE FUGIER
ET **DANY BERTHELOT**

LE 16/07 :
ADRIEN MIROUSE
ET **DANIELLE REUTER**

LE 06/08 :
FÉLIX GROSSET-JANIN
ET **SARAH CHOMBEAU**

LE 17/08 :
ANTHONY O'SULLIVAN
ET **IULIANA-MIHAELA CORÎCI**

LE 27/08 :
PETER VAN ZIJL
ET **CAROLINE AULNET**

LE 27/08 :
JULIEN APERTET
ET **OLIVIA JOB**

LE 27/08 :
EMERIC CHAMBAULT
ET **MÉROFLÈDE BUJARD**

LE 03/09 :
ALEXANDRE DEDIEU
ET **LOLA DONOYAN**

LE 10/09 :
CÉSAR EVELLIN
ET **MAGALI ICARD**

LE 14/09 :
BAPTISTE POLAN
ET **ESTELLE BRÉMONT**

LE 17/09 :
THOMAS RIBÉREAU
ET **JULIE PRIEUR**

LE 17/09 :
JULIEN LUCAS
ET **CAMILLE TARDIF**

LE 24/09 :
JEAN-FRÉDÉRIC LEGAL
ET **CATHERINE MOUT**

LE 24/06 À SALLANCHES :
NOÉLIE BOTTOLIER-CURTET

LE 23/08 À SALLANCHES :
MARTIN BANNAY



LE 23/06 À SALLANCHES :
DENIS MABBOUX

LE 05/07 À MEGÈVE :
ANNETTE GOBIN
VEUVE **TIRONNEAU**

LE 11/07 À MEGÈVE :
ROSE SIMOND

LE 15/07 À SALLANCHES :
CHRISTIAN DE GUERRE

LE 16/07 À MEGÈVE :
PASCAL MELLA

LE 18/07 À SALLANCHES :
GÉRARD TISSOT

LE 19/07 À SALLANCHES :
FRANÇOISE GAZET

LE 28/07 À MEGÈVE :
CHRISTOPHER MEYER

LE 01/08 À MEGÈVE :
MARTHE FEIGE
VEUVE **CONSEIL**

LE 15/08 À ALBERTVILLE :
PAULETTE CHATELLARD
VEUVE **PELLOUX**

LE 29/08 À MEGÈVE :
JANINE BOTTOLIER-VEVAZ
VEUVE **LITTOZ**

LE 02/09 À EPAGNY METZ-TESSY :
THIERRY SOCQUET-CLERC

LE 08/09 À MEGÈVE :
CHARLES SIBUET



HOMMAGE À EDUARD GEYER

Maire d'Oberstdorf du 1^{er} novembre 1973 au 30 avril 2002, Eduard Geyer a donc pris part au comité de jumelage pendant la durée de son mandat. De par ses fonctions, il avait été plusieurs fois reçu dans notre village et avait également accueilli les délégations de Megève. La commune de Megève présente ses hommages à la famille de Monsieur Geyer, décédé le 10 septembre 2022 à Oberstdorf.

INFOS PRATIQUES

SERVICES

► MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaijlet
Lundi au vendredi : 8h30-12h /13h30-17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

• ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Du vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

• URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

► CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
les après-midi uniquement sur rendez-vous
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

► LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

► RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

► VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

► DÉCHÈTERIE - Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi : 8h15-11h45 / 13h30-18h15
Tél. 04 50 91 40 12

► SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences : Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers : rubrique
SIGNALEMENT via l'application MEGÈVE

URGENCES

► POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
• OBJETS TROUVÉS - Tél. 04 50 93 29 22
• INTERVENTIONS D'URGENCE - Tél. 06 16 58 03 87
• STATIONNEMENT ZONES BLEUES
Disques disponibles auprès de la Police
Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

► GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale - Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
Fermeture le mercredi.

► POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

► SAMU

Tél. 15

► MAISON DE SANTÉ - 11 route du Villaret

• Médecins Généralistes - Tél. 04 50 58 74 74
• Laboratoire de Biologie Médicale
- Tél. 04 50 21 29 95
• Infirmières :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet
et Sophie Leveque - Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
- Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
- Tél. 04 50 91 85 90
• Pédicures - Podologues - Tél. 04 50 34 54 17
• Psychologue Clinicienne - Tél. 06 61 54 36 53
• Orthophoniste - Tél. 06 28 52 00 10

DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus),
au niveau des tennis extérieurs, dans les
parkings (Village, Casino - entrée abonnés,
Megève Tourisme - côté sortie), sur la façade
du cinéma Panoramic, au foyer de ski de
fond à la Livraz, sur la Mairie de Megève,
sur la façade Fondation Morand, au Palais,
à l'altiport et au terrain de foot l'été.

EN LIGNE

► MAIRIE.MEGEVE.FR

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX
• CARTE DE RÉSIDENT

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité - Tél. 09 72 67 50 74

LA POSTE

276, rue de la Poste - Tél. 3631
Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30
Samedi : 9h-12h

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève
Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée
téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine,
patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de l'Ermitage,
Fondation Morand Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès à l'accueil de
la médiathèque ou de Megève Tourisme ou
par SMS gratuit en vous connectant au wifi.

MEG'BUS

Horaires en ligne : meg-bus.com

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

• 2 bornes Syane : 1 RD1212 niveau skate
Park (2 recharges) + 1 parking de l'annexe
de la Mairie, Route du Jaijlet (1 recharge
accessible sur les deux initiales) - **PAYANTES**
• 1 borne BMW : parking du Casino avec
2 recharges - **GRATUITES**



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 - Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).



#TOQUICIMES

TOUT LE PROGRAMME SUR TOQUICIMES.COM

AGENDA

MAIRIE.MEGEVE.FR



LES TEMPS FORTS DE L'AUTOMNE

OCTOBRE

- 1^{er} octobre : Fête de la bière et Rallye l'Epicurien Lyon-Megève
- 9 octobre : Concours de la Race Abondance
- 15 octobre : La Mégevanne (trail) et Marche Octobre Rose
- 20 au 23 octobre : Toquicimes
- 26 octobre : Festival « Les Petits Asticots »
- 28 octobre au 4 novembre : Les Petits Princes de l'automne
- 29 octobre au 1^{er} novembre : Les Journées commerciales d'automne

NOVEMBRE

- 2 au 5 novembre : Tournoi des jeunes talents (hockey)
- 5 et 6 novembre : Spectacle Musical Mageva
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
- 13 novembre : Repas des Aînés

DÉCEMBRE

- 3 décembre : Illumination du sapin
- 5 décembre : Cérémonie hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, et les combats du Maroc et de la Tunisie
- 10 décembre : Concours du pull de Noël
- 10 au 11 décembre : Championnats de France de nage en eau froide
- 17 décembre : Welcome to Megève et Concert OHM
- Le 31 décembre : Saint Sylvestre

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Le mardi 13 décembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Septembre, octobre et novembre : 1^{er} dimanche du mois.
Décembre : dimanches 4, 18 et 25.
Janvier : 1^{er} et 3^e dimanche du mois.
Février : tous les dimanches.
Mars : 1^{er} et 3^e dimanche du mois.
Avril : 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

DON DU SANG

De 15h à 19h,
les lundis 21 novembre 2022.
Et les lundis 16 janvier,
20 mars, 22 mai,
17 juillet, 18 septembre
et 20 novembre 2023.

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME
sur megève.com

Sous réserve de modifications